

Changement de fenêtres et porte au bâtiment des Planets

Bullet, le 18 août 2015

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Historique

En 2002, le Conseil communal de Bullet, s'est porté acquéreur du bien immobilier susmentionné tout en étant conscient que cette construction n'avait pas ou peu été entretenue.

Dans un premier temps nous avons procédé en priorité à des travaux de rénovation coûteux – étanchéité – drainage – évacuation des eaux de surface – remplacement partiel des fenêtres, partie hébergement, cuisine.

A la suite de remarques des clients indisposés par les courants d'air, nous souhaitons continuer à améliorer le confort de la salle à manger directement concernée par le changement des fenêtres.

Nous allons procéder à la dépose et à l'évacuation des anciennes fenêtres, ainsi qu'une partie des lames, ce qui permettra de contrôler l'isolation et procéder à la réfection nécessaire par la mise en place du pare-vapeur, et repose des lames. Nous avons aussi prévu d'effectuer le doublage des embrasures extérieures, de démonter les Eternits d'angles sur toute la longueur afin de contrôler le tuyau de chauffage encastré dans l'avant toit puis repose des Eternits. Le montant de ces travaux a été devisé à la somme de Chf 10'000.-.

Nous prévoyons également de changer la porte d'entrée du restaurant (porte PVC) pour la somme de Chf 6'400.-.

Coût de cette réfection

❖ Remplacement porte entrée restaurant	Chf	6'400.—
❖ Changements fenêtres + réparation embrasures & Descente des chéneaux	Chf	10'000.—
❖ Divers et imprévu	Chf	1'600.—
Total	Chf	18'000.—

EN CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

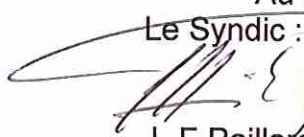
- Vu le préavis municipal n° 36-2015 concernant le changement de fenêtres et porte au bâtiment des Planets ;
- Oui le rapport de la commission des bâtiments ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;


DECIDE


- **d'autoriser** la Municipalité à procéder au remplacement de fenêtres et porte au restaurant des Planets ;
- **d'accorder** un crédit de **CHF 18'000.-**, un compte au bilan sera ouvert à cet effet ;
- **de financer** ce crédit par la trésorerie courante ;
- **d'amortir** l'investissement de Chf **18'000.-** sur une période de 5 ans, dès le budget 2016.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 31 août 2015

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :  J.-F. Paillard

Le Secrétaire :  M. Thévenaz



Délégué municipal, MM. Jean-René Bernardi